



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Votre LOGO

# Groupe de travail Réussite éducative

## Proposition formulée dans le cadre de l'élaboration du plan de relance

### POUR LE RESEAU DES CRPV

Déploiement d'un plan massif de formation pour accompagner les familles à l'autonomie numérique.

#### 1. CONSTAT(S) PREVISIONNEL(S)

A quelles conséquences prévisibles de la crise sanitaire votre proposition permettrait-elle de répondre ? Sur quels éléments faites-vous reposer ce constat prévisionnel ?

La crise du COVID exacerbe les problèmes liés à la fracture numérique et renforce les inégalités sociales. Disposer d'une connexion Internet, de matériel et des capacités nécessaires à l'usage deviennent des déterminants essentiels d'inclusion sociale. Si les quartiers populaires concentrent les besoins, toutes les tranches d'âge de la population sont concernées avec des besoins divers. Le point commun réside dans le faible niveau de diplôme et le niveau de précarité. Cette question concerne évidemment la continuité éducative mais aussi plus largement les enjeux relatifs à l'accès aux droits, à l'accès à la santé, à la lutte contre l'isolement... Notre proposition vise à accompagner l'autonomie des ménages face à l'usage numérique dans une approche de proximité.

#### 2. DESCRIPTION DE LA PROPOSITION ET DE SES OBJECTIFS

Décrivez votre action en détaillant notamment :

- Les opérateurs en charge de la mise en œuvre de la mesure : pouvoirs publics, associations, structures de l'ESS, etc.
- Les bénéficiaires finaux de votre proposition : type de publics, secteurs d'activité, taille d'entreprises, etc.
- Essayez d'estimer le nombre de bénéficiaires potentiels.
- Moyens à mobiliser: budgétaire/évolution d'un cadre légal/appui ANCT/ingénierie ...

L'objectif est de concevoir un plan ambitieux de formation d'accompagnateurs à l'autonomie numérique qui pourrait s'inspirer de l'approche menée dans le cadre des formations aux valeurs de la République et de la laïcité (VRL).

La formation, conçue notamment avec les pôles numériques, pourra s'adresser à un public varié (adultes-relais, centres sociaux, associations de proximité, agents de médiation, travailleurs sociaux, agents des PRE, bénévoles associatifs, jeunes volontaires, etc.) en capacité de construire localement des liens en proximité et en confiance avec les habitants des quartiers. L'approche menée pourra donner lieu à de l'accompagnement collectif et de l'accompagnement individuel au sein des domiciles des familles.

Face à la diversité des besoins, il convient sans doute de prévoir une diversité de contenus et des méthodes formatives adaptées (technique des pairs à pairs, pédagogies actives, ludiques, créatives, etc.)<sup>1</sup>

### 3. PARTIES-PRENANTES

Quelles seraient les principales parties-prenantes d'une telle proposition.

Quels seraient les principales parties-prenantes d'une telle proposition.

- Pour la conception de la formation, s'appuyer sur les pôles numériques en lien avec les services de l'Etat notamment et des partenaires publics. Il s'agit également de s'appuyer sur les acteurs ayant déjà pu développer une expertise (centres sociaux, promoteurs du net par exemple).
- Les formateurs des accompagnateurs : tiers lieux, fab lab, centres sociaux, écoles du numérique, mouvement d'éducation populaire, etc.
- Les accompagnateurs à former : adultes-relais, centres sociaux, associations de proximité, agents de médiation, travailleurs sociaux, agents des PRE, bénévoles associatifs, jeunes volontaires, etc.
- Les bénéficiaires : les habitants des quartiers.


### 4. TEMPORALITE ET FREINS EVENTUELS A LA MISE EN OEUVRE

Votre proposition constitue-t-elle une réponse de **court terme** (mise en œuvre dès la mi-mai), de **moyen-terme** (mise en œuvre dès la rentrée de septembre), de **long terme** (mise en œuvre à compter de janvier 2021).

Décrivez les éventuels freins à la mise en œuvre d'une telle proposition (limites imposées par l'épidémie de Covid, freins institutionnels (de type partage de compétences), difficultés financières, éclatement des acteurs, etc.) et la manière dont ils pourraient être dépassés.

---

<sup>1</sup> cf L'inclusion numérique : enjeu de cohésion sociale pour les acteurs du développement local - L'exemple du projet européen *My Smart Quartier (MSQ)* – ERASMUS+ ; Métropole AMP – Cité Ressources



L'action proposée est une action de moyen et long terme. La problématique de la fracture numérique était déjà cruciale dans les QPV avant la crise sanitaire. Celle-ci remet en lumière cette problématique et souligne le besoin d'assurer un accès équitable aux outils et aux usages numériques. La crise sanitaire va affecter sur le long terme la société française alors que l'utilisation du numérique par les institutions et dans les relations interpersonnelles s'intensifient déjà fortement.

Des scénarios avec des reconfinements sont envisagés. La médiation numérique renforcée peut faciliter ces évolutions des comportements sur le moyen terme.